



MUNICIPALITÉ DE SAINT-GABRIEL-DE-VALCARTIER
PROVINCE DE QUÉBEC

PROCÈS-VERBAL DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance ordinaire du conseil municipal local tenue le **lundi 3 février 2020** à la salle municipale de Saint-Gabriel-de-Valcartier conformément aux dispositions du Code municipal de la province de Québec.

Sont présents :

Maire:	Brent Montgomery
Conseillers :	Maureen Bédard
	Raymond Bureau
	David Hogan
	Thomas Lavallee
	Dorothy Noël
	Shelley MacDougall

Formant quorum sous la présidence de monsieur le maire, Brent Montgomery.

Également présents :

Directrice générale et secrétaire-trésorière :	Heidi Lafrance
Responsable des travaux publics, des bâtiments et des parcs :	Dany Laberge
Inspecteur municipal :	Stacy Gagné

1. OUVERTURE DE LA SÉANCE

À 19 h 30, M. le Maire déclare l'ouverture de la séance.

2. LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

01-02-20

IL EST PROPOSÉ PAR le conseiller Raymond Bureau

APPUYÉ PAR le conseiller David Hogan

ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ :

D'adopter l'ordre du jour tel que rédigé ci-dessous avec l'ajout du point 14.1 « **Séance régulière du conseil de mars 2020** ».

1. Ouverture de la séance

2. Adoption de l'ordre du jour

3. Adoption des procès-verbaux

3.1. Séance ordinaire du 8 janvier 2020

3.2. Séance extraordinaire du 29 janvier 2020 pour adoption des prévisions budgétaires 2020

4. Période de questions

5. Correspondance générale et affaires se rapportant aux séances précédentes

6. Avis de motion et règlements

6.1. Adoption du règlement no 227 établissant les taux de taxes et la tarification des différents services pour l'année 2020

6.2. Avis de motion concernant le règlement no 228 modifiant le règlement de zonage numéro 148 pour autoriser la location à court terme de type AirBnB sur le territoire de Saint-Gabriel-de-Valcartier et autoriser l'usage de conteneur maritime dans certaines zones du territoire

6.3. Adoption du projet règlement no 228 modifiant le règlement de zonage numéro 148 pour autoriser la location à court terme de type AirBnB sur le

territoire de Saint-Gabriel-de-Valcartier et autoriser l'usage de conteneur maritime dans certaines zones du territoire

7. Administration

- 7.1. Élection du maire suppléant
- 7.2. Homologation du rôle d'évaluation pour l'année fiscale 2020
- 7.3. Correction de la résolution no 101219 concernant les fonds affectés aux immobilisations pour les projets 2019 à réaliser en 2020
- 7.4. Résolution portant sur l'appui aux MRC relativement à la Loi sur les ingénieurs

8. Finances

- 8.1. Comptes fournisseurs pour janvier 2020
- 8.2. Contribution au Club de l'Âge d'or de Valcartier
- 8.3. Résolution ayant pour objet de présenter un projet dans le cadre du Programme d'aide financière aux infrastructures récréatives et sportives (PAFIRS)

9. Sécurité publique

- 9.1. Rapport d'activités de la CAUCA pour janvier 2020

10. Travaux publics et hygiène du milieu

- 10.1. Rapport du responsable du Service des travaux publics
- 10.2. Remplacement du ponceau rue Caroline – Services professionnels pour la surveillance des travaux

11. Urbanisme et environnement

- 11.1. Rapport des permis délivrés pour janvier 2020
- 11.2. Rapport de l'inspecteur municipal
- 11.3. Demande au Département de la Défense nationale et à l'école Mont Saint-Sacrement afin de maintenir l'entente concernant le traitement de contrôle biologique des insectes piqueurs

12. Loisirs, culture et vie communautaire

- 12.1. Rapport de la directrice du Service des sports et loisirs

13. MRC et dossiers régionaux

14. Affaires diverses

15. Levée de la séance

3. ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL

02-02-20

3.1 Séance ordinaire du 8 janvier 2020

Les membres du conseil ont reçu, dans les délais fixés par la loi, le procès-verbal de ladite séance; la secrétaire-trésorière est dispensée d'en faire la lecture.

IL EST PROPOSÉ PAR le conseiller Thomas Lavallee

APPUYÉ PAR la conseillère Maureen Bédard

ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ :

D'adopter et de signer le procès-verbal du 8 janvier 2020.

03-02-20

3.2 Séance extraordinaire du 29 janvier 2020 pour adoption des prévisions budgétaires 2020

Les membres du conseil ont reçu, dans les délais fixés par la loi, le procès-verbal de ladite séance; la secrétaire-trésorière est dispensée d'en faire la lecture.

IL EST PROPOSÉ PAR le conseiller Thomas Lavallee

APPUYÉ PAR la conseillère Maureen Bédard

ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ :

D'adopter et de signer le procès-verbal du 29 janvier 2020.

4. PÉRIODE DE QUESTIONS

Conformément à l'article 150 du *Code municipal du Québec*, cette séance du conseil comprend une période de questions au cours de laquelle les personnes présentes peuvent poser des questions orales aux membres du conseil.

Le maire Brent Montgomery invite les citoyens présents à poser des questions sur les sujets qui les intéressent.

5. CORRESPONDANCE GÉNÉRALE ET AFFAIRES SE RAPPORTANT AUX SÉANCES PRÉCÉDENTES

Aucun élément n'a été traité ce mois-ci.

6. AVIS DE MOTION ET RÈGLEMENTS

04-02-20

6.1. Adoption du règlement no 227 établissant les taux de taxes et la tarification des différents services pour l'année 2020

Considérant qu'un avis de motion de ce règlement a été préalablement donné à la séance extraordinaire du Conseil tenue le 29 janvier 2020;

Considérant qu'un projet de règlement no 227 établissant les taux de taxes et la tarification des différents services pour l'année 2020 a été déposé à la séance extraordinaire du Conseil tenue le 29 janvier 2020;

Considérant qu'une copie du règlement no 227 a été remise aux membres du Conseil au plus tard 72 heures avant la séance d'adoption du présent règlement et que tous les membres présents déclarent avoir lu le projet de règlement ;

Considérant que la secrétaire-trésorière mentionne l'objet dudit Règlement et sa portée, séance tenante;

Considérant que des copies du règlement étaient à la disposition du public pour consultation dès le début de la séance;

IL EST PROPOSÉ PAR la conseillère Shelley MacDougall

APPUYÉ PAR la conseillère Dorothy Noël

ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ :

D'adopter le règlement no 227 établissant les taux de taxes et la tarification des différents services pour l'année 2020.

6.2. Avis de motion concernant le règlement no 228 modifiant le règlement de zonage numéro 148 pour autoriser la location à court terme de type AirBnB sur le territoire de Saint-Gabriel-de-Valcartier et autoriser l'usage de conteneur maritime dans certaines zones du territoire

Ce dossier sera réétudié étant donné l'entrée en vigueur de nouvelles lois et règlements dans les prochains mois.

6.3. Adoption du projet règlement no 228 modifiant le règlement de zonage numéro 148 pour autoriser la location à court terme de type AirBnB sur le territoire de Saint-Gabriel-de-Valcartier et autoriser l'usage de conteneur maritime dans certaines zones du territoire

Ce dossier sera réétudié étant donné l'entrée en vigueur de nouvelles lois et règlements dans les prochains mois.

7. ADMINISTRATION

7.1 Élection du maire suppléant

Le conseiller Thomas Lavalée a été élu par acclamation à titre de maire suppléant pour la municipalité de Saint-Gabriel-de-Valcartier pour un mandat de 2 ans. Monsieur le

maire l'a félicitée pour son nouveau mandat et a remercié la conseillère Shelley MacDougall pour son dévouement et son excellent travail en qualité de mairesse suppléante au cours des deux dernières années.

05-02-20

7.2 Homologation du rôle d'évaluation pour l'année fiscale 2020

IL EST PROPOSÉ PAR le conseiller Raymond Bureau

APPUYÉ PAR la conseillère Dorothy Noël

ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ :

D'homologuer le rôle d'évaluation révisé et déposé le 6 décembre 2019 établissant la valeur de l'évaluation imposable à 473 460 200 \$ et celle de la taxe de base à 94 730 949 \$ sur les immeubles non résidentiels taxables inclus à l'annexe de la surtaxe, tel que préparé par la firme d'évaluateurs du Groupe Altus. L'évaluation non imposable est établie à 430 021 700 \$.

06-02-20

7.3 Correction de la résolution no 101219 concernant les fonds affectés aux immobilisations pour les projets 2019 à réaliser en 2020

IL EST PROPOSÉ PAR la conseillère Shelley MacDougall

APPUYÉ PAR la conseillère Dorothy Noël

ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ :

D'apporter la correction suivante à la résolution 101219 pour y inclure le montant prévu de 130 000 \$ pour remplacer le camion atelier mobile du Service des travaux publics :

Texte erroné :

DE créer un fonds affecté aux immobilisations de 905 850 \$ du fonds d'opération générale 2019 pour réaliser les projets prévus en 2019 qui seront effectués en 2020.

Texte corrigé :

DE créer un fonds affecté aux immobilisations de **1 035 850 \$** du fond d'opération générale 2019 pour réaliser les projets prévus en 2019 qui seront effectués en 2020.

07-02-20

7.4 Résolution portant sur l'appui aux MRC relativement à la Loi sur les ingénieurs

ATTENDU QUE la grande majorité des coûts d'entretien des voies publiques et autres infrastructures telles les réparations d'aqueduc ou d'égout, les remplacements de ponceaux, sont supérieurs à 1 000 \$ et/ou 3 000 \$, selon le cas;

ATTENDU QUE les travaux supérieurs à ces montants exigent de déposer des plans et devis scellés par un membre de l'Ordre des ingénieurs;

ATTENDU QUE de nombreux travaux mineurs ou de réfection pourraient être réalisés sans le dépôt de plans et devis signés et scellés par un membre de l'Ordre des ingénieurs;

ATTENDU QU'il y a lieu de revoir à la hausse, de façon significative, les seuils indiqués aux paragraphes a) et d) de l'article 2 de la Loi sur les ingénieurs afin d'éviter des coûts supplémentaires aux municipalités et citoyens;

ATTENDU QUE la Fédération québécoise des municipalités, par ses résolutions CA-2010-10-02/24, CA-2013-12-06/8 et CA-2018-04-12/10, réclamait que cet article 2, n'ayant pas été modifié depuis 1973 le rendant ainsi non approprié au contexte municipal actuel, soit modifié pour tenir compte de celui-ci;

EN CONSÉQUENCE,

IL EST PROPOSÉ PAR le conseiller David Hogan

APPUYÉ PAR le conseiller Thomas Lavallee

ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ :

- QUE le préambule fasse partie intégrante de la résolution;
- QUE la Municipalité de Saint-Gabriel-de-Valcartier appuie les démarches de modification des paragraphes a) et d) de l'article 2 de la Loi sur les ingénieurs afin que les seuils soient revus de façon significative à la hausse et qu'en deçà de nouveaux seuils, les travaux puissent être exécutés par d'autres professionnels que des membres de l'Ordre des ingénieurs;
- QUE la présente résolution soit transmise aux MRC du Québec, à la Fédération québécoise des municipalités, à madame Sonia Lebel, ministre de la Justice, ainsi qu'à madame Andrée Laforest, ministre des Affaires municipales et de l'Habitation.

8. FINANCES

08-02-20

8.1 Comptes fournisseurs pour le mois de janvier 2020

ATTENDU QUE la secrétaire-trésorière a déposé, pour approbation par les membres du conseil, la liste des comptes à payer du mois de janvier 2020;

ATTENDU QUE les élus ont eu l'occasion de poser leurs questions;

ATTENDU QUE les crédits budgétaires nécessaires pour couvrir les dépenses du mois sont disponibles, tel que certifié par la secrétaire-trésorière;

IL EST PROPOSÉ PAR la conseillère Shelley MacDougall

APPUYÉ PAR le conseiller David Hogan

ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ :

D'adopter la liste des comptes à payer du mois de janvier 2020 totalisant la somme de 316 045,60 \$, laquelle est annexée à la présente résolution pour en faire partie intégrante.

09-02-20

8.2 Contribution au Club de l'Âge d'or

IL EST PROPOSÉ PAR la conseillère Shelley MacDougall

APPUYÉ PAR le conseiller David Hogan

ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ :

D'attribuer une subvention de 7 000 \$ au Club de l'Âge d'Or de Valcartier.

10-02-20

8.3 Résolution ayant pour objet de présenter un projet dans le cadre du Programme d'aide financière aux infrastructures récréatives et sportives (PAFIRS)

IL EST PROPOSÉ PAR la conseillère Dorothy Noël

APPUYÉ PAR le conseiller Raymond Bureau

ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ :

- QUE la Municipalité de Saint-Gabriel-de-Valcartier autorise la présentation du projet de Construction d'un préau sur la patinoire municipale extérieure au ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur dans le cadre du Programme d'aide financière aux infrastructures récréatives et sportives;
- QUE soit confirmé l'engagement de la Municipalité de Saint-Gabriel-de-Valcartier à payer sa part des coûts admissibles au projet et à payer les coûts d'exploitation continue de ce dernier, à assumer toute hausse du budget de fonctionnement générée par le projet et à ne pas accorder de contrat relatif à des coûts directs avant l'obtention d'une lettre d'annonce du ministre;
- QUE la Municipalité de Saint-Gabriel-de-Valcartier désigne madame Heidi Lafrance, directrice générale, comme personne autorisée à agir en son nom et à

signer en son nom tous les documents relatifs au projet mentionné ci-dessus.

9. SÉCURITÉ PUBLIQUE

9.1 Rapport d'activités de la CAUCA pour janvier 2020

Un total de 14 appels ont été reçus pendant le mois de janvier 2020 :

6	Médical
2	Accident
4	Alarme incendie
0	Fausse alarme
2	Divers
0	Travaux publics - urgence

10. TRAVAUX PUBLICS ET HYGIÈNE DU MILIEU

10.1 Rapport du Responsable du Service des travaux publics – M. Dany Laberge

M. Dany Laberge fait un rapport verbal des activités du Service des travaux publics.

11-02-20

Reconnaissance des professionnels en travaux publics à titre de premiers intervenants au Québec :

ATTENDU QUE les professionnels des travaux publics font partie des premiers intervenants appelés lors d'une catastrophe naturelle, d'intempéries et de bris de biens collectifs ;

ATTENDU QUE les directions des travaux publics constituent une portion majeure des budgets des villes, que ces équipes sont menées de main de maître par des gestionnaires aguerris qui doivent pouvoir composer avec des enjeux environnementaux, techniques, humains, budgétaires, et ce, dans un contexte de clients-citoyens, et qu'une reconnaissance permettrait à ces gestionnaires d'exception d'obtenir des sièges autour de tables stratégiques et de porter leur voix sur les dossiers qui les touchent et les impactent;

ATTENDU QUE les gestionnaires des travaux publics ressentent le besoin de standardiser et de normaliser certaines actions pour en assurer la qualité et la sécurité;

ATTENDU QUE les différentes directions en travaux publics font face à d'importants défis de changements et de gestion de la relève et qu'une reconnaissance du secteur permettrait de mieux connaître les différents corps de métiers qui les composent, et qu'en positionnant les travaux publics comme un secteur reconnu, il sera possible de former adéquatement les ressources, d'attirer une relève de choix et la garder motivée et fière.

IL EST PROPOSÉ PAR la conseillère Shelley MacDougall

APPUYÉ PAR la conseillère Maureen Bédard

ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ :

QUE la direction des travaux publics de la Municipalité de Saint-Gabriel-de-Valcartier soit reconnue en tant que premiers intervenants.

Et

QUE le conseil municipal appuie les démarches de reconnaissance du secteur des travaux publics au Québec effectuée par l'Association des travaux publics d'Amérique auprès des instances gouvernementales.

12-02-20

10.2 Remplacement du ponceau rue Caroline – Services professionnels pour la surveillance des travaux

IL EST PROPOSÉ PAR le conseiller Raymond Bureau

APPUYÉ PAR le conseiller David Hogan

ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ :

De mandater la firme Stantec afin d'effectuer la surveillance des travaux dans le cadre du projet de remplacement du ponceau de la rue Caroline, et ce, au coût de 22 650,00 \$ excluant les taxes. Cette offre de service comprend notamment les activités de démarrage, la gestion des travaux, la surveillance du chantier et les activités de fermeture. Cette firme a préparé les plans et devis pour appel d'offres pour ce projet. Elle possède le degré d'expertise nécessaire et a offert des services de qualité à la Municipalité dans le passé.

11. URBANISME ET ENVIRONNEMENT

11.1 Rapport des permis délivrés pour le mois de janvier 2020

Un total de 5 permis ont été délivrés pour le mois de janvier 2020 :

2	Rénovations
3	Bâtiment complémentaire

11.2 Rapport de l'Inspecteur municipal – Stacy Gagné

M. Stacy Gagné fait un rapport verbal des activités du Service d'urbanisme.

Projet de micro-chalets et yourtes :

Des résidents et propriétaires ont présenté un projet de micro-chalets et yourtes qu'ils désirent implanter sur le territoire de la Municipalité de Saint-Gabriel-de-Valcartier, plus précisément sur le lot 6 204 545, pour en faire la location. La réglementation présentement en vigueur ne permet ce type d'installation. Après étude du projet, les membres du conseil ne sont pas favorables à la réalisation de ce projet.

13-02-20

11.3 Demande au Département de la Défense nationale et à l'école Mont Saint-Sacrement afin de maintenir l'entente concernant le traitement de contrôle biologique des insectes piqueurs

ATTENDU QUE la Municipalité désire poursuivre le traitement biologique des insectes piqueurs au printemps et en été 2020;

IL EST PROPOSÉ PAR la conseillère Dorothy Noël

APPUYÉ PAR le conseiller Thomas Lavalée

ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ :

DE demander au Conseil d'administration de l'École Mont St-Sacrement de maintenir l'entente convenue en 2001, et ce, aux mêmes clauses et conditions qu'indiqué dans la résolution 2001052205 adoptée par le Conseil d'administration du Mont St-Sacrement le 22 mai 2001.

De plus, la Secrétaire-trésorière est également mandatée pour communiquer avec le Département de la Défense nationale afin d'obtenir les autorisations nécessaires pour traiter une partie de la propriété du DDN, et ce, aux mêmes clauses et conditions que convenu en 2001.

12. LOISIRS, CULTURE ET VIE COMMUNAUTAIRE

12.1 Rapport de la directrice du Service des sports et loisirs – Mme Pamala Laberge

Mme Laberge a déposé son rapport à la directrice générale avant la séance tenante. En voici un résumé :

14-02-20

Borne sonore Circuit culturel régional – À la découverte de la Jacques-Cartier :

IL EST PROPOSÉ PAR le conseiller Raymond Bureau

APPUYÉ PAR le conseiller Thomas Lavalée

ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ :

QUE la municipalité de Saint-Gabriel-de-Valcartier accepte de recevoir une nouvelle borne du Circuit culturel régional – À la découverte de la Jacques-Cartier;

QUE la Municipalité désire que cette borne soit installée au parc municipal du pont Clark;

QUE la Municipalité désigne M. Dany Laberge, contremaître au Service des travaux publics comme personne-ressource pour ce projet;

QUE la MRC de la Jacques-Cartier défraie les coûts de production et d'installation.

Classique hivernale – 1^{er} février 2020 :

Cette activité a été un beau succès. Merci au Service des travaux publics pour leur aide à la préparation de cette activité.

Activités communautaires à venir :

- 7 février : Heure de conte de la St-Valentin à la bibliothèque
- 12 février : Bal des tuques de 15h30 à 18h30. Les deux écoles primaires du territoire sont conviées à cette soirée de patinage. Cette année, la Municipalité compte plusieurs partenaires afin de faire de cette fête un succès.
- 25 février : Souper aux crêpes du Mardi Gras organisé par la Fondation Roger Lamont.

13. MRC ET DOSSIERS RÉGIONAUX

Le maire Brent Montgomery informe les membres du conseil que la dernière séance du conseil des maires de la MRC a eu lieu le 22 janvier 2020.

La prochaine séance du conseil des maires se tiendra le 19 février 2020 à 19h au complexe de la MRC de la Jacques-Cartier à Shannon. Toute personne intéressée est invitée à y assister.

Réflexion sur le développement économique de l'industrie touristique dans La Jacques-Cartier :

Une rencontre de réflexion sur le développement économique de l'industrie touristique dans La Jacques-Cartier se tiendra le mercredi 12 février 2020 à compter de 9h au Manoir du Lac Delage. Un représentant et un élu de la Municipalité seront présents.

Programme d'aide financière en culture – projet cabanes et mangeoires d'oiseaux :

Dans le cadre du programme d'aide financière versée par la MRC de la Jacques-Cartier « Entente de développement culturel et Fonds culturel régional », la Municipalité a déposé une demande pour le projet « événement médiation culture – cabanes et mangeoires d'oiseaux ». La Municipalité bénéficiera d'une aide financière de 833,00 \$ représentant le 2/3 du coût du projet.

Couverture cellulaire sur le territoire de la MRC – Octroi de contrat :

La topographie du territoire fait en sorte que la couverture cellulaire est déficiente et même absente dans plusieurs secteurs de la MRC, et ce, malgré la présence de tours de télécommunication. La compagnie Origine a été mandatée par la MRC afin de cartographier la couverture cellulaire sur le territoire.

Certificat de conformité de la MRC :

Conformément à l'article 137.3 de la *Loi sur l'aménagement et l'urbanisme*, la MRC de la Jacques-Cartier a transmis à la Municipalité un certificat de conformité concernant le règlement no 226 modifiant le règlement de construction no 150 concernant l'installation et la visibilité du numéro civique le 23 janvier 2020.

14. AFFAIRES DIVERSES

14.1 Séance régulière du conseil de mars 2020

La séance régulière du conseil municipal du mois de mars aura lieu le lundi 9 mars 2020.

15. LEVÉE DE LA SÉANCE

Les sujets à l'ordre du jour étant épuisés, le maire déclare la séance levée à 20 h 30.

Brent Montgomery
Maire

Heidi Lafrance
Directrice générale et
Secrétaire-trésorière
